

COMMUNE DE BEARD -GEOVREISSIAT

DEPARTEMENT DE L'AIN

CANTON DE NANTUA

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL – 2019-07

Séance du 4 novembre 2019

Présents : Mr COMTET Laurent, Mme BRISSET Martine, Mrs CORTINOVIS Damien, ANDRE Stéphane, ANGELOZ Patrice, CURVAT Jean-Michel FROQUET Jean-Luc, Mmes GREMAUD Marie-Agnès, JUILLARD Béatrice, PERRET Isabelle, RYSER Maryse, TIMOTEO Katie, Mrs VIEIRA DA SILVA Agostinho et ZANARDI Didier.

Absent excusé : Mr BEIGNIER Jean-Pierre.

Ouverture de la séance à 19h30. Monsieur Laurent COMTET, maire, présente l'ordre du jour.

Secrétaire de séance : Madame PERRET Isabelle.

Le procès-verbal du Conseil Municipal du 23 septembre 2019 est approuvé à l'unanimité.

PRESENTATION DU RAPPORT D'ACTIVITE 2018 DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-BUGEY

Monsieur COMTET présente une synthèse du rapport d'activité 2018 de Haut-Bugey Agglomération adopté le 10 octobre 2019.

HBA est soumise au régime de la Fiscalité Professionnelle Unique FPU. Les recettes fiscales et dotations perçues en 2018 se sont élevées à 44 469 000 €.

Le budget principal 2018 s'est élevé en dépenses réelles d'investissement à 14 474 576 €, dont 13 407 676 € affectés aux équipements. Les dépenses de fonctionnement ont atteint 43 892 371 €, dont 22 635 894 € de reversement de fiscalité au profit des 36 communes membres. Les recettes de fonctionnement d'un montant de 49 182 764 € proviennent des contributions directes et taxes (68 %), des dotations, subventions et participations (30 %) et des produits de services pour 2 %.

Monsieur COMTET présente les différents domaines de compétence de Haut-Bugey Agglomération et les actions conduites en 2018.

Développement Economique :

Le développement économique est inscrit au cœur des interventions de la collectivité.

. Soutien à la création d'entreprises : Le Haut-Bugey bénéficie d'une Plateforme d'Initiative Locale (PFIL) qui intervient dans le montage et le financement de projets de création ou de reprise d'entreprises.

. Gestion et commercialisation de foncier industriel : Depuis le 1^{er} janvier 2015, un tarif unique, fixé à 25 € HT le m², est applicable pour le foncier d'activités au sein des 36 communes de HBA.

. Aide à l'immobilier d'entreprises.

. Actions en faveur de l'emploi/formation/RH.

. Cité de la Plastronique : Projet d'envergure pour le territoire, la cité de la plastronique ambitionne d'être un espace d'excellence scientifique et technique, complétant le dispositif existant du technopôle.

Promotion du Territoire :

. Mise à jour des outils de communication

. Communication numérique : page Haut-Bugey Agglomération sur LinkedIn, page Facebook, compte twitter et site internet.

. Partenaire de l'édition 2018 des Trophées de l'entreprise de l'Ain et partenaire majeur de l'USO Rugby

. Evénements locaux forts pour l'attractivité du territoire par l'achats d'espaces publicitaires.

Développement touristique :

. Station de Trail Haut-Bugey Montagnes du Jura.

. Station « marche nordique » Nordik'walk.

. Réseau de 61 itinéraires de randonnée d'intérêt communautaire.

. Elaboration du plan de gestion du site « Espace Naturel Sensible » Lac de Nantua.

. La voie du Lange.

. Le plan d'eau de Lalleyriat.

. Le tour du Lac de Nantua.

. Amélioration de l'observatoire touristique.

. Sentier de découverte de la Combe d'Orvaz à Belleydoux.

. L'Office de Tourisme du Haut-Bugey : Etablissement Public Industriel et Commercial depuis fin 2017, l'OT bénéficie d'une subvention annuelle de fonctionnement de 474 720 €, via une convention annuelle d'objectifs passée avec HBA.

L'accueil est une mission de base de l'OT. 13 584 visiteurs ont ainsi été accueillis dans les différents points de Nantua, Oyonnax et Izernore ainsi que sur les points d'accueil en mobilité du lac de Nantua et du Lac Genin, soit une hausse de 12,7 % par rapport à 2017.

. Le camping des Gorges de l'Oignin .

Sports et Loisirs :

. Des événements importants accueillis sur les différents sites de l'Agglomération.

. L'amélioration des équipements sportifs :

- Complexe sportif intercommunal du Nord
- Complexe sportif intercommunal du Sud
- Stade Charles Mathon
- Terrain de rugby honneur de Nantua
- Gymnases des Collèges
- Centre Nautique Robert Sautin
- Golf du Haut Bugey
- Remboursement aux communes des frais de fonctionnement des équipements intercommunaux.

Aménagement du Territoire :

. Application du Droit des Sols : Instruction des autorisations d'urbanisme pour 30 communes.

. Droit de Prémption Urbain (DPU)

. Foncier : En 2018, les acquisitions foncières et immobilières se sont élevées à 1 049 650 €. Les cessions s'élèvent à 363 575 €.

. Amélioration de l'habitat privé :

- **Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat et de Renouvellement Urbain (OPAH-RU).**

Le dispositif « Rénovez en Haut-Bugey » et ses aides, soumises à conditions, permettent de réaliser des travaux de rénovation énergétique, de réhabilitation complète et d'adaptation du logement.

. Logement social et politique de peuplement par l'information et l'accueil des demandeurs de logements sociaux. Ce dispositif est prévu par le Plan Partenarial de Gestion de la Demande (PPGD) et d'information du demandeur de logement social adopté en décembre 2018 pour 6 ans.

. Conférence Intercommunale du Logement : Coordonner la politique d'attribution des logements sociaux pour maintenir et recréer de la mixité sociale sur le territoire.

. SCOT Haut-Bugey : 2018 a été consacrée à la mise en œuvre du SCOT.

. Les procédures d'urbanisme.

. Elaboration du PLUi-H (Plan Local d'Urbanisme intercommunal tenant lieu de Programme Local de l'Habitat : La dernière phase d'élaboration du PLUiH a été menée au cours de l'année 2018.

. Elaboration de l'aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine de Nantua.

Protection de la ressource en eau : Eau, assainissement collectif, Assainissement Non Collectif, gestion des eaux pluviales.

Un mécanisme de convergence des tarifs entre les territoires est appliqué depuis le 1^{er} janvier 2015 pour tenir compte de la disparité des tarifs d'eau potable et d'assainissement dans les communes.

. Eau potable : En 2018, HBA a produit environ 4 148 782 m³ d'eau potable. La production d'eau potable est assurée par HBA suivant différents modes de gestion selon les territoires des communes membres.

. Assainissement : Exploitation des 36 stations d'épuration situées sur le territoire de l'Agglo.

. Lancement d'études de maîtrise d'œuvre :

- Création des réseaux de transfert des eaux usées de Martignat jusqu'à la station d'Oyonnax-Groissiat.
- Mise en conformité du traitement des eaux usées d'Izernore Bourg.
- Faisabilité relative à la création d'une station d'épuration à Bolozon.

. Travaux d'assainissement : réhabilitation des réseaux de collecte des eaux usées et gestion des eaux pluviales du village de Ceignes.

. Assainissement non collectif : HBA assure le SPANC par le biais d'un marché de prestations de services pour les différents contrôles réglementaires sur les installations d'assainissement non collectif.

Valorisation des déchets :

Compétence exercée en intégralité depuis le 1^{er} janvier 2015.

Concernant le traitement, HBA adhère à deux syndicats : ORGANOM pour les communes de l'ex CC Monts Berthiard et SIDEFAGE pour les autres communes.

- . 2 déchetteries : Veyziat et Izernore.
- . 1 service de déchetteries mobiles sur huit communes du territoire de l'Agglomération.
- . Accueil de deux services de recyclerie sur les déchetteries pour la valorisation de 382 tonnes en 2018. Ce service est assuré par l'entreprise d'insertion Solid'Aire et financé par le versement d'une subvention de HBA d'un montant de 47 250 €.

Déchets ménagers et assimilés :

- . 14 623 tonnes de d'ordures ménagères résiduelles (248 kg/hab : 13 690 t au Sidéfage et 933 t à Organom).
- . 1 852 tonnes de déchets recyclables (31,4 kg/hab)
- . 1 505 tonnes de verre (25,5 kg/hab).

Le coût de traitement des OMr à Organom s'est élevé à 172 352 € TTC et à 2 066 583 € TTC au Sidéfage. La collecte et la valorisation des déchets recyclables et du verre s'opèrent à coût zéro pour HBA avec un excédent de 50 935 €. C'est le geste de tri des habitants qui permet cette économie.

Infrastructures et bâtiments :

- . Entretien des parcs industriels et aménagements touristiques
- . Aménagement et réfection des parcs industriels .

Plan Climat air Energie Territorial (PCAET) :

- . Approbation du premier Plan Climat-Air-Energie Territorial de Haut-Bugey Agglomération. HBA s'est vu attribuer, fin 2018, la reconnaissance Cap Cit'ergie par l'ADEME, premier niveau de labellisation d'un processus d'amélioration continue de la prise en compte de ces enjeux sur le territoire.

Transports et mobilité :

- . Le transport urbain.
- . **Redéploiement du réseau** : le réseau s'est étendu vers Dortan et Martignat dès début 2018 avec respectivement 6 et 5 allers retours/jour.
- . L'accessibilité du réseau aux personnes à mobilité réduite.
- . Une agence de mobilité au service de l'emploi et de l'insertion en partenariat avec l'association WIMOOV.
- . **Transport scolaire** : HBA est responsable du transport scolaire sur la totalité de son ressort territorial. A l'intérieur du périmètre de la DSP (soit 10 communes de l'ex CCO), les 9 lignes directes sont confiées à Kéolis et assurées par Transjura Cars. Ces trajets desservent les établissements secondaires d'Arbent, Bellignat, Oyonnax et Montréal la Cluse.
- . Dans les 26 autres communes du territoire, les 146 services scolaires sont assurés par le Département de l'Ain pour le compte de HBA, dans le cadre d'une convention de délégation de compétence.
- . **Co-voiturage et auto stop sécurisé** : En lien avec la démarche CITERGIE, HBA va encourager les modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle. L'étude d'implantation de parkings de covoiturage et d'organisation de l'autostop sécurisé est finalisée.

Action Sociale :

- . Le portage de repas à domicile.
- . La fourrière animale et le refuge animalier
- . Les Aires d'accueil des gens du voyage
- . **Maison de Services au Public** : L'ouverture s'est faite en avril 2018 dans les locaux de la Sous-Préfecture de Nantua. Ses missions :
- . **Le Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)** : lieu d'accueil et d'information pour les personnes âgées et leur entourage.

Politiques de la Ville :

- . **Politique de la ville et Nouveau Programme de Renouvellement urbain** : Contrat de ville (la Forge et la Plaine à Oyonnax, Pré des Saules à Bellignat en prioritaire et Planet à Arbent, Mont Cornet à Nantua Jacques Cartier et HLM verts à Montréal La Cluse, Nierme, Geilles et La Tuilerie à Oyonnax en veille active).

Politiques Contractuelles :

- . **Programme LEADER Haut-Bugey** : Soutien sur la filière bois et les paysages haut-bugistes.
- . **Contrat de ruralité** : La convention du contrat ruralité Haut-Bugey a porté sur différents projets représentant plus de 4 000 000 €, dont 725 000 € d'aides de l'Etat.
- . **Contrat Ambition Région** : En 2018, le contrat s'est concentré sur le soutien aux projets structurants d'HBA (tour du lac de Nantua, phase 1 de la voie douce, rénovation de fourrière animale l'accessibilité PMR des petites communes).

. Charte forestière de Territoire : Favoriser la production, valoriser les produits bois et les entreprises, informer, prendre en compte la multifonctionnalité des forêts.

Le Conseil Municipal prend acte de la communication du rapport d'activité 2018 de HBA. Le rapport d'activité 2018 complet est consultable en Mairie.

2019-031 - RAPPORT DU DELEGUE DE LA COMMUNE AUPRES DE L'ASSEMBLEE SPECIALE DES COMMUNES ACTIONNAIRES DE LA SEMCODA PORTANT SUR L'ACTIVITE ET LA GESTION POUR 2018 :

Monsieur le Maire rappelle que la commune est actionnaire de la SEMCODA et qu'elle dispose de 66 actions. L'Assemblée Spéciale des Communes Actionnaires s'est réunie le 21 juin 2019, laquelle a pris connaissance du rapport de gestion présenté par le Conseil d'Administration sur l'exercice écoulé. Monsieur le Maire donne lecture d'une synthèse du rapport de gestion 2018.

Conformément à l'article 1524.5 alinéa 14 du CGCT, Le Conseil Municipal, à l'unanimité, a pris acte du rapport et émis un avis favorable sur la gestion 2018 de la SEMCODA et donné quitus au mandataire pour la période expirée.

2019-032 - REFLEXION EN VUE DE L'ACQUISITION OU DE LA CONSTRUCTION D'UN LOCAL POUR LES SERVICES TECHNIQUES :

Monsieur le Maire propose d'engager une réflexion en vue de l'acquisition ou de la construction d'un second local technique. Il ajoute que si la commune devait se tourner vers l'acquisition d'un local disponible sur son territoire, elle pourrait missionner l'Etablissement Public Foncier de l'Ain en vue de son intervention.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, prend acte de la nécessité d'envisager un nouveau local pour les services techniques de la commune et souhaite qu'une étude soit réalisée pour l'extension des locaux existants, afin de maintenir les services techniques sur le même site.

Il accepte, par 13 voix POUR et 1 ABSTENTION, de missionner l'Etablissement Public Foncier de l'Ain en vue de l'acquisition d'un local disponible pouvant convenir au projet.

2019-033 - ATTRIBUTION DE CHEQUES CADEAUX AU PERSONNEL COMMUNAL :

Monsieur le Maire rappelle que le personnel communal bénéficie depuis 2013 de l'attribution, en fin d'année, de chèques cadeaux Pôle du Commerce d'un montant total de 50 €, puis de 70 € depuis 2015. Il informe que ce dispositif doit faire l'objet d'une délibération.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de poursuivre l'attribution, aux agents communaux, de chèques cadeaux Pôle du Commerce pour un montant de 70 euros, une fois par an, avant Noël.

2019-034 - ATTRIBUTION DE RECOMPENSES AUX LAUREATS DU BACCALAUREAT ET AUX SPORTIFS INSCRITS SUR LA LISTE MINISTERIELLE :

Le Conseil Municipal décide également de poursuivre la remise de récompenses d'un montant de 40 € en chèques cadeaux Pôle du Commerce, aux jeunes lauréats du Baccalauréat 2019 ainsi qu'aux sportifs ayant obtenus des résultats leur permettant un classement sur la liste ministérielle.

INFORMATIONS DIVERSES :

. **CCCAS** : Poursuite de la remise d'un colis de Noël aux personnes de plus de 70 ans. Distribution prévue le samedi 21 décembre à 9h.

. **Infos Village décembre 2019** : Une réunion de la commission est prévue le 12 novembre à 19h30. La commission tiendra compte des dispositions du code électoral encadrant la communication en période pré-électorale.

. **Commémoration du 11 novembre à 11 h**

. **CME** : Mesdames RYSER et GREMEAUX informent que les jeunes conseillers municipaux enfants se réuniront le 5 novembre pour rédiger le règlement d'utilisation des boîtes à livres.

. **Sécurité** : Monsieur COMTET fait part de sa rencontre, en présence des adjoints, avec les responsables de l'Agence Routière du Haut-Bugey en vue de l'aménagement provisoire d'une écluse Route de Géovressiat, secteur Pré-Vaguet.

Prochain Conseil Municipal : Lundi 16 décembre 2019 à 19h30.

Monsieur le Maire lève la séance à 21h30.